

Membres présents : ALBERT Marie-Hélène, BALON Michel, DRUGMAND Roger, FIVET Jean-Marie, GROOS Paul, HENIN Luc, LEONARD Francis et REYNOLDS Bernard.

Cette première réunion se tient, jusqu'à l'élection du bureau, sous la direction du membre le plus ancien.

1. Composition du CP LUX, saison 2010-2011 /

Bureau du CP Lux

- Président : FIVET Jean-Marie
- Vice-président : REYNOLDS Bernard / LEONARD Francis
- Secrétaire : GROOS Paul / secrétaire-adjoint : BALON Michel
- Trésorier : FIVET Jean-Marie

Commission ARBITRAGE

- Président : GROOS Paul
- Secrétaire : voir organisation commission

Commission COMPETITION

- Calendrier : GROOS Paul
- Contrôle des documents : BALON Michel
- Coupes Jeunes : DRUGMAND Roger
- Coupes Seniors : LEONARD Francis
- Homologation : REYNOLDS Bernard
- Remise : LEONARD Francis

Commission Détection & Sélections Jeunes

Coordinateur :

- Masculine : HENIN Luc
- Féminine : ALBERT Marie-Hélène

Commission PROMOTION

- Actions promotionnelles et représentation : LEONARD Francis
- Relation avec la presse : FIVET Jean-Marie

Fonctionnement du CP et de ses commissions

Le CP prend acte de la lettre d'intention de M.Eric Wathelet (1246) mais ne peut soumettre cette candidature à cooptation, vu que le Secrétariat Général n'a, à ce jour, pas confirmé officiellement sa candidature.

Quelques **décisions prises** par le Comité Provincial LUX.

- Envoi documents : les feuilles de match, toutes compétitions confondues sont à adresser uniquement à Michel BALON (13, Haut-des-Flonceaux à 6820 FLORENVILLE).
- Délai acceptation modification rencontres : Si l'adversaire ne répond pas à une demande dans un délai de 7 jours calendrier, cette demande sera considérée comme acceptée.
- Matches amicaux (PC 81) : « *Doit être considérée comme rencontre amicale, toute rencontre qui, en dehors des championnats, coupes ou tournois, est disputée entre deux équipes de clubs différents* ».
- P2M / Tour Final : il ne sera pas possible à une équipe avec une appellation inférieure de participer au TF, si l'équipe avec l'appellation supérieure n'est pas qualifiée dans l'autre série.
- Critères pour le PC 1 (saison 2010-2011) - Le calcul se fera sur 8 semaines / calendrier
  - Les arbitres évoluant des catégories SENIORS, doivent, pour entrer en compte, obtenir minimum 10 pts sur la période établie ; si seulement huit points enregistrés, le CP fixe les références suivantes : 4/4 : non – non ; 2/6 : non – oui ; 6/2 : oui – non ; 0/8 : non – oui ; 8/0 : oui – non
  - Les arbitres évoluant dans les catégories JEUNES (U12) doivent obtenir minimum 3 points.Les points sont répartis de la manière suivante : une prestation/week-end (grand panneau = 2 pts / U12 = 1 pt)

2. Approbation du PV de l'Assemblée Provinciale / voir [fichier en annexe](#)

Le PV est approuvé tel que rédigé.

3. Calendrier (fonctionnement, choix des grilles, ...)

Planning de la saison : celui-ci a été modifié en raison de certaines contraintes du calendrier régional.

Le planning est approuvé unanimement et sera transmis aux clubs via le site

- Grille de 14 : P1M, P2M
- Grille de 8 : P1D, P2D
- Grille de 12 : Jeunes aller-retour (JUM, CAM, MIM, CAD, MID et PUD)
- Grille de 6 : toutes les autres catégories, 3<sup>ème</sup> tours aller-retour

A la demande de la Commission Détection Sélections Jeunes, aucune rencontre MID et PUD ne peut se jouer le dernier dimanche de chaque mois, et ce pour permettre aux pupilles de participer aux entraînements provinciaux planifiés à cette date.

## Planification et tirage des coupes SENIORS :

Changement de date (exceptionnelle) pour la finale qui sera planifiée le samedi 09 avril 2011.

### 1/16 FINALES MESSIEURS

CO	sam 21/08/10	:	CMM 50 0 01	SAINT-HUBERT	C	ASPERULE	A
CO	sam 21/08/10	:	CMM 50 0 02	LIBRAMONT	C	MARCHE	
CO	sam 21/08/10	:	CMM 50 0 03	HABAY	A	CHANTEMELLE	B
CO	sam 21/08/10	:	CMM 50 0 04	RULLES	B	BASTOGNE	
CO	sam 21/08/10	:	CMM 50 0 05	JUNIOR		SAINT-MARD	B
CO	sam 21/08/10	:	CMM 50 0 06	BERTRIX	B	SAINT-HUBERT	B
CO	***		CMM 50 0 07	BYE	1	HABAY	B
CO	sam 21/08/10	:	CMM 50 0 08	FLORENVILLE		RULLES	A
CO	sam 21/08/10	:	CMM 50 0 09	BERTRIX	A	BCCA	D
CO	sam 21/08/10	:	CMM 50 0 10	FRATIN	A	BCCA	C
CO	sam 21/08/10	:	CMM 50 0 11	FRATIN	B	SAINT-MARD	A
CO	sam 21/08/10	:	CMM 50 0 12	ATHUS		ASPERULE	B
CO	sam 21/08/10	:	CMM 50 0 13	MUSSON	B	BCCA	B
CO	***		CMM 50 0 14	LIBRAMONT	D	BYE	2
CO	sam 21/08/10	:	CMM 50 0 15	CHANTEMELLE	A	TINTIGNY	A
CO	sam 21/08/10	:	CMM 50 0 16	LIBRAMONT	B	TINTIGNY	B

### Tour Préliminaire DAMES

C1	sam 28/08/10	:	CDD 60 0 01	RULLES		BERTRIX	
C1	sam 28/08/10	:	CDD 60 0 02	TINTIGNY	B	MARCHE	
C1	sam 28/08/10	:	CDD 60 0 03	LIBRAMONT	C	BCCA	

Le tirage de la coupe JEUNES aura lieu lors de la prochaine réunion du CP.

Le CP décide, que vu le nombre insuffisant d'inscriptions, il n'organisera pas de coupes pour les catégories suivantes : MID, POD et PPD.

- Arbitrage : une réunion de débriefing de la saison écoulée et de planification de la prochaine compétition a été faite le jeudi 20 mai
  - ASA : samedi 04 septembre 2010 à Rulles (en matinée) ?  
Celle-ci est obligatoire pour tous les arbitres, excepté ceux en formation de niveau 1.  
La carte « arbitre » sera distribuée au terme de l'Assemblée aux arbitres présents.
  - Classification des arbitres pour la prochaine saison.  
La liste ne sera diffusée sur le site qu'après les tests physiques.
  - Formation : niveau 1, niveau 2, suivi des arbitres
  - Cellule Désignations : méthode d'action, respect du travail des membres de la cellule (communication changement email et GSM)
- Promotion : idée(s) à développer pour la prochaine saison ?
  - Campagne Fair-Play
- Divers
  - Les réunions seront maintenues le jeudi au Karaquillos à 20h15.
  - Le CP établira un tableau de contrôle, en interne, pour les déplacements des arbitres.
  - Un CD de sauvegarde est réalisé pour la saison écoulée.
  - Commentaires de la dernière réunion du groupe PARLUX.

Séance clôturée à 22h45

Prochaine réunion CP LUX : jeudi 09/09/2010 à 20h15 sauf imprévu dû à l'actualité.

Jean-Marie FIVET (président) | Paul GROOS (secrétaire)

### **UTILE A SAVOIR**

Toutes les questions relatives à un département dépendant de la compétence du Comité Provincial sont transmises au secrétaire provincial, par les seuls, secrétaire, correspondant email et/ou président de club. Le Secrétaire Provincial, dûment mandaté par le Conseil d'Administration de l'AWBB, donnera suite immédiate, transmettra l'information au responsable du dit département ou soumettra la correspondance au Comité Provincial pour réponse ou information. Inutile d'importuner directement les personnes agissant pour le compte d'une commission, quelque soit l'intention souhaitée.